

Fréquences de l'autosurveillance glycémique

Indications	Rythmes de l'ASG	Objectifs glycémiques		Prise en charge des bandelettes
Diabète type 1	Au moins 4/j	Avant repas : 70-120 mg/dL	Post Prandial*: < 160 mg/dL	Selon prescription
Diabète gestationnel	Au moins 4/j	A jeun : < 95 mg/dL	Post Prandial*: < 120 mg/dL	Selon prescription
Diabète type 2				
Insulinothérapie en cours	Au moins 4/j si plus d'une injection/j 2 à 4/j si une seule injection/j			Selon prescription
Insulinothérapie prévue à court ou moyen terme	2 à 4/j			
Traitements par insulinosécréteurs	2/sem. à 2/j (ASG à réaliser au moins 2 jours par semaine à des moments différents de la journée)	Avant repas : 70-120 mg/dL	Post Prandial*: < 180 mg/dL	Prise en Charge limitée à 200 bandelettes/an pour les non insulino requérants
Traitements n'atteignant pas l'objectif glycémique	2/sem. à 2/j			

* En post-prandial : 2 heures après le début du repas.

HAS. Indications et prescriptions d'une autosurveillance glycémique chez un patient diabétique. Octobre 2007.

HAS. Indications et prescriptions d'une autosurveillance glycémique chez un patient diabétique de type 2. Avril 2011.